

Division de l'organisation scolaire de la Drôme

Référence de l'arrêté : arr. n°CS-2022-3

ARRÊTÉ

**portant modification de la carte scolaire
dans l'enseignement du premier degré public de la Drôme
pour l'année scolaire 2022-2023**

L'inspecteur académique des services de l'éducation nationale,
directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Drôme

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée relative à la répartition,
des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat

VU le code de l'Education, notamment les articles D211-9 et R235-11,

VU le décret 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à la gouvernance académique,

VU le décret 2015-1616 du 10 décembre 2015 relatif aux régions académiques,

VU l'octroi de 4 postes d'enseignants du 1er degré au département
de la Drôme au titre de l'année scolaire 2022-2023,

VU l'avis des maires concernés,

VU le Comité Technique Spécial Départemental consulté les 20 janvier et 3 février 2022

VU le Conseil Départemental de l'Education Nationale consulté les 3 et 11 février 2022

ARTICLE 1 Evolution de la situation de l'école maternelle Robert Monnet de Bourg-lès-Valence

La situation de l'école maternelle Robert Monnet de Bourg-lès-Valence (RNE 0261129L) évolue au vu du projet de fusion avec l'école élémentaire 0261128K, qui sera présenté lors des prochains Comité Technique Spécial Départemental et Conseil Départemental de l'Education Nationale de juin 2022.

Le retrait du support à l'école maternelle Robert Monnet 0261129L, mentionné dans l'arrêté de carte scolaire n°CS 2022-01 du 11 février 2022, est provisoirement suspendu et fera l'objet d'un nouvel arrêté après avis des instances départementales.

ARTICLE 2 Un extrait conforme de cet arrêté sera adressé à chaque maire concerné.

La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Drôme est responsable de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valence, le 11 mars 2022

Pour la Rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Drôme

SIGNÉ